

Affaire suivie par :
ABDALLAH Bamana
Responsable Syndical des SP
de l'Aéroport de Mayotte
0693944792 /0639207154/0768922185
Bamana2403@gmail.com

Lettre ouverte des dénonciations

Nous les Sapeurs-Pompiers de l'Aéroport de Mayotte sommes à bout. Depuis 1987, nous sommes en poste à l'Aéroport de Mayotte et tout fonctionnait dans les meilleures conditions mais depuis que l'entreprise EDEIS a pris le marché de l'Aéroport de Mayotte alors c'est le déclin pour le SSLIA (Service de Sauvetage et de Lutte contre l'Incendie des Aéronefs).

Tout a commencé en juin 2017, les Sapeurs-pompiers de l'Aéroport avait lancer un préavis de mouvement social en vue de l'apparition de la modification de notre convention de 2015 pour une version 2017 dont il était stipulé « qu'en cas de départ quelconque d'un SPP (Sapeur-Pompier Professionnel) du SSLIA, celui-ci ne serait plus remplacé par un autre SPP mais par un SPV (Sapeur-Pompier Volontaire) dans le seul but, en moyen terme, qu'il n'y est plus de SPP au sein de l'Aéroport de Mayotte. D'autre revendication phare sont venus s'ajouter sur le préavis après l'échec de la première réunion de négociation datant du 22 juin 2017 :

- 1. L'Annulation pure et simple de la nouvelle convention 2017 pour un retour à l'ancienne convention 2015*
- 2. Le maintien des 17 Sapeurs-Pompiers Professionnels au sein du SSLIA*
- 3. Recrutement rapide de 6 Sapeurs-Pompiers pour hausser l'effectif à 21 Pompiers d'Aéroport*
- 4. Reconnaissance pécuniaire des fonctions PPA (Prévention du Péril Animalier) pour l'ensemble des Pompiers d'Aérodrome de DZAOUZDI, suite à l'augmentation du trafic aérien et le passage des avions gros porteurs réguliers sur la plateforme.*

La Présidente du SDIS 976, le Directeur du SDIS 976 de l'époque et l'entreprise EDEIS ont commencé à stigmatiser les SPP depuis 2017 avec leur souhait de les faire rapatrier au SDIS 976 en modifiant les termes de la convention et en nous cachant le vrai motif de leur souhait. Il faut savoir que depuis 1987, les Pompiers ont pris leurs fonctions dans cet aéroport, ils ont contribué à son évolution jusqu'à maintenant.

Depuis la mise à disposition des SPP au sein du SSLIA, ils ont été toujours traité en seconde position par à leurs homologues SPP du SDIS 976 par le SDIS 976 en terme de formation et avancement de grade. Il faut savoir que leurs demandes de formations étaient catégoriquement refusées sous prétexte qu'ils travaillaient à l'aéroport. Depuis les airs du Lieutenant Thierry CHEVINEAU jusqu'à son départ à la retraite en 2018, nous avons constaté que le SDIS 976 ne faisait aucun effort pour former les SPP mise à disposition. Nous étions face une haine envers les SPP de l'aéroport. Aujourd'hui, que la décision a été prise pour mettre fin à la convention et retour définitif des SPP au niveau du SDIS 976, nous nous trouvons avec des Adjudants-chefs sans les formations adéquates (quel est leur devenir au sein du SDIS), sans oublier les autres collègues qui ont le même grade depuis plus de 11 ans service ?

En 2018, afin de faire remplacer le Chef SSLIA qui partait à la retraite, un avis de vacance de poste a été publié par EDEIS, comme par hasard, 3 candidatures de Sapeurs-Pompiers Mahorais ont été refusé au détriment d'un Sapeur-Pompier venu tout droit de la métropole. Nous avons commencé à travailler avec ce nouveau Responsable du SSLIA, étant Mr BUSNEL Anthony et avons appris à le connaître. Son objectif était de faire révolutionner le SSLIA de Mayotte et qu'il ressemble à celui de RENNES. L'ensemble des actions qu'il a voulu faire dans son aéroport de Niveau 5 RENNES (niveau plus petit que celui de Mayotte) et qui n'ont pas pu aboutir, alors il les a mis en place à Mayotte. Dès lors, le déclin a commencé au SSLIA. Comme nous le savons tous, afin de mieux régner, il faut diviser. Nous avons constaté que la plupart des choses qui ne sont pas autorisé à être fait dans un aéroport, alors à Mayotte, c'est possible avec cette personne et sa direction EDEIS. Il faut aussi savoir que cette personne est arrivée à Mayotte et a fait tout son possible pour avoir toutes les formations nécessaires. Combien de voyages a-t-il fait de Mayotte à Paris avec l'argent du contribuable (Taxe Aéroportuaire) ?

Nous vous rappelons que l'objectif de cette personne était de venir à Mayotte et de virer les Sapeurs-Pompiers Professionnels du SSLIA avec n'importe quel moyen car nous coutons très cher à la DGAC et à l'état.

Nous avons pu voir au SSLIA :

- ✚ Des camions qui roulent avec des pneus lissent durant plus de 3 mois, GTA au courant et ils n'ont rien fait jusqu'au jour où un pneu a éclaté en plein roulage sur la piste avec deux sapeurs-pompiers à bord
- ✚ Des avions qui peuvent atterrir avec un niveau de protection au plus bas sans se soucier de la sécurité des passagers
- ✚ Des sapeurs-pompiers qui travaillent avec des baskets
- ✚ Des cuves d'émulseurs vides à défaut de commande
- ✚ Des sapeurs-pompiers qui travaillent sans tenue de feu
- ✚ Une gestion quasi morte du service
- ✚ Manque d'imprimante pour imprimer les feuilles de garde pour les chefs de manœuvres
- ✚ Rupture des munitions PPA
- ✚ Se planifier sur le planning et ne pas venir au travail
- ✚ Discrimination envers certains agents
- ✚ Intimidation pour licenciement des agents de droit privé
- ✚ Mise en place des avenants qui sont illégales et contraire à l'arrêté du 18 janvier 2007 pour que les Sapeurs-Pompiers de droit privé aillent tondre le gazon de l'aéroport et d'autres missions qui ne les incombent pas
- ✚ Après le passage des audits de la DGAC au SSLIA, il avait recommandé que les armoires d'armes à feu soient scellées et mises hors des regards des agents non PPA mais rien n'a été fait jusqu'à ce jour et le GTA est au courant mais ferme les yeux comme sur la plupart des choses illégales au niveau de ce SSLIA. Il y a beaucoup de copinage entre certains fonctionnaires de la GTA et le responsable du SSLIA et ils oublient de faire leur travail qui les amènent dans cet aéroport.

La direction d'EDEIS et le responsable du SSLIA se sont même mis d'accord pour enlever le petit bout de terrain de sport qui est à côté du SSLIA au détriment de la compagnie INTER ILES, qui n'a pas pu survivre dans cet aéroport et qui a laissé tout leur outil à l'abandon sur ce terrain qui nous servait à faire du sport et maintenir les Sapeurs-Pompiers dans les bonnes conditions physiques. Sans oublier que la proximité de ce terrain, nous permettez d'être en mesure d'intervenir aussi rapidement en cas d'incident ou d'accident.

Afin de mieux réaliser les missions PPA dans les bonnes conditions sur le tarmac de DZAOUZDI, le nouveau responsable avait envoyé une demande de prélèvement (tuer) des oiseaux qui mettent en danger les aéronefs pendant les phases de décollage et atterrissage au niveau de la préfecture et il avait eu comme réponse de ne prélever que certaines espèces sauf le *héron garde bœuf* et *héron cendré* car ce sont des espèces protégées mais il n'a jamais respecté le courrier de la préfecture. Monsieur BUSNEL en a décidé autrement, avec les armes létales du service, il a procédé à des prélèvements sur plusieurs hérons garde bœuf et un héron cendré sur les 3 présents sur le tarmac de DZAOUZDI.

Depuis le passage de l'avion du Président de la République à Mayotte et suite à son retard lors de l'atterrissage, Monsieur le Préfet de Mayotte n'aime plus les Sapeurs-Pompiers de l'aéroport de Mayotte ou plus précisément, les sapeurs-pompiers professionnels grévistes de ce jour. L'histoire a commencé une semaine avant la venue de l'avion présidentiel sur le Tarmac de DZAOUZDI, afin d'être solidaire à nos collègues Sapeurs-Pompiers au niveau national suite aux violences dont ils étaient victimes lors de leur rassemblement à Paris par les forces de l'ordre, nous avons décidé d'accueillir l'avion Présidentiel avec un Niveau 5 de protection incendie au SSLIA, c'est-à-dire 2 Sapeurs-Pompiers au lieu de 7 obligatoires. Suite à des négociations avec les renseignements généraux, il a été conclu que l'ensemble des revendications des Sapeurs-Pompiers du SSLIA allaient trouver des solutions en contrepartie, les Pompiers d'aérodrome de DZAOUZDI allaient assurés un niveau 8 de protection incendie pour l'accueil de l'aéronef. Mais à 30 min avant l'atterrissage, les Sapeurs-Pompiers ont été appelés pour un malaise cardiaque au niveau de l'entreprise MAS. 3 SP sont partis en intervention, le niveau a été baissé à 5 avec PPA, mais le commandant de l'avion avait décidé de le retarder en attendant le retour au niveau 8 pour la protection incendie du SSLIA. Au lieu que l'avion atterrisse à 09h30 alors il a atterri vers les 09h52 et les pompiers ont été pointés du doigt au détriment de leur volonté. Juste vous dire que ce jour-là, c'était le responsable du SSLIA qui s'était mis Chef de Manœuvre du jour afin de gérer la situation. Mais, l'information n'a pas pu parvenir aux autorités compétentes ni à la DIECCTE pour ce malaise au travail. Il n'y avait que la Tour de contrôle et le SSLIA qui était au courant. Vous voyez bien la personnalité et l'incompétence de ce responsable.

Le SSLIA a continué à décliner en présence de l'entreprise EDEIS et le nouveau responsable du SSLIA à l'aéroport de Mayotte, des audits sont passés, mais les mauvaises informations et l'ensemble des choses négatives sur

le fonctionnement du SSLIA ne sont jamais arrivés aux oreilles de la DGAC à la Réunion. L'histoire des 4 camions opérationnels au lieu de 2 était trop flagrant. Même le Directeur de la DGAC n'était pas au courant que le SSLIA de DZAOUDZI ne fonctionnait qu'avec 2 VIM (Véhicule Incendie Mousse) opérationnels et que les avions de Niveau 8 de protection incendie n'était accueilli qu'avec du NIVEAU 7 sans qu'un NOTAM ne soit publié.

Concernant le dernier préavis de mouvement social qui date du 22 septembre 2020, l'aéroport de Mayotte et la Préfecture était au courant depuis plus d'une semaine en avance que le SSLIA allait assurer le service minimum pour accueillir les avions sur le tarmac de DZAOUDZI. C'était la première fois qu'aucune réquisition n'a été envoyé aux SP. Nous avons constaté aussi que la compagnie Air Austral était aussi au courant que le mercredi 30 septembre 2020 le SSLIA n'allait assurer qu'un niveau 5 avec 2 pompiers et elle fait partir de Paris un B788 d'un Niveau 8 en direction de Mayotte. Pourquoi n'ont-ils pas pris la décision de changer le plan de vol en direction de la Réunion, puis faire transiter les passagers sur les avions type B738 N7 afin de respecter la sécurité minimale des passagers. Depuis quand un Préfet se permet de traiter un corps de Sapeurs-Pompiers entier de « *Criminel* ». Depuis quand un personnel au sol peut détourner un avion qui est en l'air, ce qui laisse à dire, que les agents qui ont fait l'acte de « *sabotage* » sur camions ont été condamné par Monsieur le Préfet comme des « terroristes ». Nous constatons qu'il n'y a eu aucune mise en danger de la vie d'autrui sur ce vol car il a pu rallier la Réunion sans panne ni autre difficulté.

Depuis le début de ce mouvement social, La Préfecture, La DGAC et EDEIS n'ont fait que des choses illégales au sein de l'aéroport de Mayotte :

- Faire travailler deux Sapeurs-Pompiers de droit privé à plus de 15h de vacation par jour sur une semaine
- Comment est-ce possible qu'un responsable du SSLIA puisse faire monter une fausse information à la Tour de Contrôle en disant qu'il assure un niveau 7 de sécurité incendie au SSLIA avec 2 pompiers et 2 camions opérationnels en eau
- Comment est-ce possible que l'*arrêté du 18 Janvier 2007* a été mis à terre et que le Préfet a accepté de faire venir du personnel au niveau de la métropole afin de travailler au SSLIA sans les 2 semaines obligatoires de formation locale afin de tuer un mouvement social
- Comment est-ce possible qu'à Mayotte, les forces de l'ordre se permettent d'aller kidnapper une femme et son enfant dans leur maison à SADA et les amener de force à la brigade de Mamoudzou afin de faire venir dans leur locaux un sapeur-pompier qu'il n'arrive pas à trouver
- Comment est-ce possible qu'un responsable du SSLIA puisse dénoncer un agent qui n'a rien à avoir dans le soi-disant « *sabotage* » des camions
- Privilégier un métropolitain qui est arrivé au SSLIA par voie de mutation depuis la métropole pour l'envoyer en formation de Chef de Manœuvre sans avoir les années nécessaires et laisser les Mahorais sur le carreau, jusqu'à quand ce genre de discrimination va durer à Mayotte ?

Nous constatons qu'il n'y a qu'à Mayotte que ces genres d'actes peuvent être fait en toute impunité. 3 Sapeurs-Pompiers ont été mis en examen à la suite de la plainte qui a été déposé. Ses trois agents sont en train d'être jugé, mais leurs actes, ils les ont mis en action car depuis plusieurs années, nous sommes là à dénoncer des actes qui mettent en danger les passagers de l'aéroport de Mayotte par la DGAC, l'entreprise EDEIS, la préfecture qui a fermé les yeux ainsi que la compagnie Air Austral qui veut se faire de l'argent sur le dos des Mahorais. Nous avons confiance à la justice qui va faire la lumière sur cette histoire de « *sabotage et détournement d'avion* » par les 3 pompiers.

Nous avons travaillé pendant la période du COVID 19 au sein de cet aéroport, nos homologues du SDIS 976 ont quant à eux reçu une prime pour le travail effectué, mais nous les 12 SPP, l'entreprise EDEIS refuse catégoriquement de nous virer cette prime. Le SDIS 976 se défend et refuse aussi de payer car nous sommes mis à disposition et ça doit être l'entreprise EDEIS qui doit prendre en charge cette prime comme les versements de la prime de sujétion PPA.

Nous le savons tous qu'à partir du 01 Janvier 2021, nous les SPP allons laisser nos collègues du droit privé dans la « *gueule du loup* ». Ses agents de droit privé vont se faire manger tout cru par l'entreprise EDEIS, déjà à l'heure dont nous vous parlons, les métropolitains qui sont employés illégalement par EDEIS au sein du SSLIA sans se conformer à l'*arrêté du 18 janvier 2007*, commencent à les stigmatiser mais aussi le nouveau Chef de Manœuvre FAGOT Laurent qui se prend déjà comme le nouveau responsable du SSLIA commence à dire à certain privé Mahorais qu'il va les virer car ils ne suivent pas ses ordres quant-il les donne. L'entreprise EDEIS sur sa plus haute sphère accepte tout ce qui se fait au SSLIA. Je vous signale que ses agents sont toujours en mouvement social jusqu'à la preuve du contraire.

Jusqu'à quand la discrimination va-elle durer à Mayotte ??